

Date limite d'annulation

Sans frais : 15/03/2025

SORTIE FAMILLE CIRQUE BORMANN Dimanche 30 mars 2025

Cadre réservé au service

Reçu le : à

QF :

Date Règlement :

Espèces

N° Chèque :

CB

Nbres de participations :

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nombre adultes	Nombre enfants	Total
				
				X	X€
			 € €	
				=	=	
			 € €	

Mail de contact Téléphone :

Horaires	Déroulé	Remarques
10h45 12h-13h 13h30-14h30 15h-17h00 18h30	RDV au gymnase R. Boisramé Déjeuner (pique-nique) Atelier d'initiation aux arts du cirque Spectacle « Arbre » Retour sur Pontault-Combault	Pique-nique et goûter à la charge des familles. Prévoir une tenue adaptée à l'atelier d'initiation

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF DE LA PLACE ADULTE	TARIF DE LA PLACE ENFANT 3-12 ans	TARIF DE LA PLACE ENFANT moins de 3 ans
			29,00 €	29,00 €	2,00 €
1	de 0 à 164	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
2	de 164,01 à 245	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
3	de 245,01 à 329	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
4	de 329,01 à 442	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
5	de 442,01 à 556	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
6	de 556,01 à 666	40%	17,40 €	17,40 €	1,20 €
7	de 666,01 à 776	35%	18,85 €	18,85 €	1,30 €
8	de 776,01 à 886	30%	20,30 €	20,30 €	1,40 €
9	de 886,01 à 996	25%	21,75 €	21,75 €	1,50 €
10	de 996,01 à 1106	20%	23,20 €	23,20 €	1,60 €
11	de 1106,01 à 1215	15%	24,65 €	24,65 €	1,70 €
12	de 1215,01 à 1324	10%	26,10 €	26,10 €	1,80 €
13	de 1324,01 à 1561	5%	27,55 €	27,55 €	1,90 €
14	plus de 1561,01	0%	29,00 €	29,00 €	2,00 €

Document à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Modes de règlement :

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence
(Ne participant pas à la sortie) :

Autorisations :

Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie

Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2023/2024

Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Date et Signature :

Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.